



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RN122 : AMÉLIORATION DE LA TRAVERSÉE DU SECTEUR DE MAURS ET DE SAINT-ETIENNE-DE-MAURS

La Direction Régionale, de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes pilote une réflexion sur l'amélioration de la RN122 avec le concours des communes de Mours et de Saint-Etienne-de-Mours. Cette phase d'étude s'est traduite par des propositions d'aménagement que les porteurs de projet souhaitent présenter à la population.



RN122

**Mours
Saint-Étienne-
de-Mours**

AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

**Une phase de concertation est prévue à partir
du 26 mars 2024 jusqu'au 2 mai 2024 inclus.**

Comment participer ?

Lors de 2 temps dédiés sur le marché de Mours

- Le jeudi 04 avril 2024 de 8h30 à 12h30
- Le jeudi 18 avril 2024 de 8h30 à 12h30

Lors 2 réunions publiques

- Le jeudi 04 avril 2024 à 18h30 à la salle des fêtes de Saint-Etienne-de-Mours
- Le jeudi 18 avril 2024 à 18h30 à la salle des fêtes de Mours

Dans votre mairie, où vous trouverez :

- Des panneaux d'exposition,
- Un dossier de concertation détaillé,
- Un registre d'observations mis à disposition.

En écrivant à l'adresse e-mail :

rn122-mours-st-etienne-de-mours@developpement-durable.gouv.fr

En envoyant un courrier à l'adresse postale :

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Service Mobilités Aménagement Paysages / Pôle Opérationnel Ouest
Concertation RN122 à Mours et St-Etienne de Mours
7 rue Léo Lagrange
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Pour plus d'informations sur le projet, consultez notre site internet :
www.rn122-secteur-de-mours.fr

